



Bulletin technique no 26 2.0

Objet: Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous les planchers de bois franc Alexandra spécifiés

Ce bulletin technique a pour but de faire une mise au point sur les membranes acoustiques et sur les paramètres minimums à rencontrer afin de maintenir la garantie structurelle à vie de certains produits Planchers de bois franc Alexandra.

Il est possible de coller certains planchers de bois franc Alexandra sur une membrane acoustique. Cependant, la membrane et l'assemblage doivent rencontrer les critères suivants :

	Critères	Normes	Limites	Commentaires
Membrane seulement	Compressibilité @ 25 % de déflexion	ASTM D-3575	≥ 2 psi épaisseur de moins de 7 mm ≥ 6 psi épaisseur entre 7 et 10 mm	Limiter le mouvement (confort et bruit) 10 mm étant l'épaisseur maximale
	Traction @ 100 % élongation ou moins	ASTM D-412 (méthode A) (ou équivalent)	60 psi (min 0.4 Mpa)	Pour limiter la dilatation / contraction et assurer une bonne résistance de la membrane
	Transfert d'adhésif - plancher	N/A	75 %	Pour assurer une bonne adhésion
	Température de service		-6 à 43 °C (20 à 110 °F)	Pour résister au chauffage radiant
	Transmission de vapeur d'eau	ASTM E-96	Min 0,6 lb / 1 000 pi² / 24 h	Pour être considérée comme pare-vapeur

Membrane : ne pas confondre avec un produit imperméabilisant du béton ou sous-plancher.

Assemblage typique *	Traction (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	50 psi (0.35 Mpa) (cure de 7 jours) Max 4 mm @ 50 psi (0.35 Mpa)	La valeur n'est pas en % afin que l'épaisseur n'influence pas le résultat
	Fluage en tension (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	Max 2 mm (depuis la charge) Charge 30 psi (0.2 Mpa) Maintien de 30 minutes	Pour limiter dilatation / contraction et les déformations excessives

* **Exemple d'assemblage typique** : sous-plancher + colle + membrane + colle + lames de plancher installé. L'effet de la colle et de la membrane doit être pris en considération pour assurer le bon comportement du produit.

Note 1 : La performance acoustique dépend grandement de la structure du bâtiment. La sous-couche pourra contribuer à l'amélioration de cette performance.

Notes importantes :

- Tous les critères doivent être respectés afin d'assurer une bonne performance du produit.
- L'adhésif utilisé pour l'installation doit répondre aux critères du [Bulletin technique no 23](#).

Mirage ne peut être tenue responsable en ce qui concerne :

- la performance acoustique de la sous-couche (voir note 1);
- la résistance à long terme (humidité, moisissure);
- la composition de la membrane, des matériaux et des adhésifs (formaldéhyde, COV, etc.);
- la compatibilité avec les colles et les scellants (selon le fabricant);
- la garantie (qui devrait au minimum atteindre celle de Planchers de bois franc Alexandra);
- des problématiques liées à l'utilisation ou à l'installation de la membrane et de ses accessoires.

Département de Service Technique MIRAGE
1 800 463-1303
technique@planchersmirage.com